



**CONDITIONS PARTICULIERES D'ACHAT
VALANT ACTE D'ENGAGEMENT**

**ACQUISITION D'UN TRACTEUR NEUF
AVEC REPRISE D'UN TRACTEUR
D'OCCASION TS100 NEWHOLLAND**

2025-001

Procédure Adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code
de la Commande Publique)
Lot Unique

Maitre d'ouvrage :
Commune de LAMBESC
6 Boulevard de la République
13410 LAMBESC

Date de remise des offres :

Vendredi 28 Février 2025 à 12h

Les présentes Conditions particulières d'achat comprennent un déroulement de la procédure, valant Règlement de consultation et Cahier des Clauses Administratives Particulières, le Cahier des Charges Techniques Particulières et l'Acte d'Engagement.

I – PARTIE ADMINISTRATIVE

Article 1 : Objet du marché – Dispositions générales

1.1 – Objet du marché

Le présent marché de fourniture porte sur l'acquisition d'un tracteur neuf pour passer l'épareuse, pour les travaux de débroussaillage sur les fossés et les talus des bords de route de la commune de Lambesc.

1.2 – Mode de consultation

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée, définie aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1° du Code de la Commande Publique.

1.3 – Décomposition en lots, tranches ou phases

Ce marché est un marché à lot unique et ne comprend ni tranche, ni phase.

1.4 – Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

1.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent cinquante (60) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Durant ce délai, le soumissionnaire reste engagé par son offre.

1.6 – Présentations des offres

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- **La lettre de candidature** (imprimé DC1) signée par le candidat. Il convient de joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation de la (ou les) personne(s) physique(s) à engager le candidat
- **Liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- **La fiche technique du matériel proposé.** L'absence de celle-ci entraînera le rejet de l'offre
- **Les présentes Conditions Particulières d'Achat valant acte d'engagement dûment complété, daté et signé**
- **L'offre financière du candidat**

1.7 – Sélection des candidatures et jugement des offres

Critères de sélection des candidatures :

- Le jugement des candidatures s'effectuera en application de l'article R. 2143-3 du Code de la Commande Publique et portera sur les renseignements demandés à l'article 1.6.

Critères de jugement des offres :

- Le jugement des offres s'effectuera en application des articles L. 2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la Commande Publique et portera sur les critères pondérés suivants :
 1. La qualité du matériel proposé, d'après la fiche technique de celui-ci, sur les éléments listés à l'article 10.2 (60%)
 - Démonstration obligatoire du matériel proposé ;
 - Production obligatoire de la fiche technique ;
 - Le tracteur devra être compatible pour l'attelage d'une épareuse DEXTRA M49 de NOREMAT ;
 - Durée de garantie ;
 - Livraison, mise en route et formation d'une demi-journée.
 2. Le prix total toutes taxes comprises mentionné à l'article 13 du présent cahier des charges (40 %)

Après examen de l'ensemble des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 2 candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes.

1.8 – Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront présentées en langue française.

Les candidats peuvent adresser leurs offres sur format papier et en euros sous pli cacheté.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique se fera sur le site de dématérialisation suivant : <http://www.sudest-marchespublics.com>

**L'offre sera présentée sous pli cacheté
L'enveloppe fermée portera l'indication suivante :**

<p style="text-align: center;"><u>OFFRE POUR :</u> Acquisition d'un tracteur neuf avec reprise d'un tracteur d'occasion TS 100 NEWHOLLAND</p>
--

Les plis devront parvenir avant 12h00, le vendredi 28 février 2025.

Si le pli est envoyé par la Poste, il devra être transmis en recommandé avec avis de réception et parvenir à destination avant cette même date et heure limites.

Les offres qui seront remises, ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et heure limites fixées ci-dessus, ainsi que celles remises sous enveloppe non fermée, ne seront pas ouvertes et seront retournées aux candidats.

1.9 – Renseignements complémentaires

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Responsable Commande Publique : Mme Véronique CARTIER - Tel : 04.42.57.95.75 - Mail : veronique.cartier@lambesc.fr
- Chef du Pôle Technique : M. Michel TRON - Tel : 04.42.17.00.52 - Mail : michel.tron@lambesc.fr

Article 2 : Pièces constitutives du marché

2.1 – Pièces particulières

Le présent cahier des charges **valant Acte d'Engagement**, complété, daté et signé.

2.2 – Pièces générales

Les documents applicables étant ceux en vigueur lors de l'exécution du marché, il s'agit :

- Du Cahier des Clauses Administratives générales de fournitures courantes et de prestations de services
- De l'ensemble des textes législatifs et réglementaires s'appliquant dans le cadre du présent marché.

Article 3 : Durée du marché – reconduction - résiliation

3.1 – Durée du marché

Deux mois à compter de la date de notification du marché au titulaire.

3.2 – Reconduction

Sans objet.

3.3 – Conditions de résiliation

Les différents cas de résiliation sont ceux prévus aux articles L. 2195-1 à L. 2195-6 du Code de la Commande Publique et aux articles 38 à 46 du cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de fournitures et de services.

Article 4 : Définition de la prestation – modalités - exécution

4.1 – Commande

Le courrier de notification vaudra bon de commande, pour le montant du marché.

Le délai de livraison ne saurait dépasser 30 jours calendaires à compter de la date de réception de la notification.

Les pénalités de retard s'appliqueront au-delà de ce délai.

4.2 – Lieu et conditions de livraison

Lieu de livraison :

Services techniques de la commune de Lambesc
37 bis avenue Fernand Julien
13410 LAMBESC

Personne à prévenir **impérativement** avant livraison :

M. Jean-Marc GALLINARO, Responsable Parc Véhicules, téléphone : 06.47.05.84.32

Les matériels voyagent aux frais et risques du titulaire du marché. Les frais d'emballage, de manutention et d'une manière générale toutes les sujétions nécessaires pour assurer les meilleures conditions de livraison, demeurent sous la seule responsabilité et à la charge du titulaire du marché.

Durant l'exécution du marché, le personnel du titulaire du marché qui participe à la livraison du matériel commandé devra se conformer à toutes les directives, notices et consignes formulées par l'Administration, notamment, celles relatives à la sécurité des fonctionnaires et des usagers du matériel commandé.

Le matériel livré devra répondre à l'ensemble des normes, nationales et européennes imposées, notamment en matière de sécurité.

Article 5 : Opérations de vérification et décision après vérification – transfert de propriété -

Des opérations de contrôle, seront effectuées par l'agent réceptionnaire du matériel afin de vérifier que celui-ci correspond en tous points à l'attente du pouvoir adjudicateur conformément aux articles de 18 à 22 du CCAG (fournitures courantes et services). Il ne pourra être réclamé aucune indemnisation par le titulaire du marché pour le matériel constaté non conforme par l'agent réceptionnaire de la commande. Dans ce cas, le matériel devra être repris par le fournisseur, à ses frais.

En tous points seront appliquées les dispositions prévues à cet effet dans le C.C.A.G. de fournitures courantes et de services.

Article 6 : Pénalités de retard

Les pénalités de retard seront appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions prévues l'article 14.1 du C.C.A.G. fournitures courantes et de services.

Article 7 : Mode de détermination des prix

Le matériel faisant l'objet du présent marché sera réglé par application du prix unitaire figurant au présent cahier des charges, à l'article 13 du chapitre III, proposition valant acte d'engagement, du tracteur, de l'épareuse et du lamier commandés, livrés, frais de transport inclus, à l'adresse mentionné à l'article 4.2.

Le prix unitaire comprendra également les prestations prévues par le fournisseur pendant la période de garantie.

Article 8 : Révision des prix

Sans objet.

Article 9 : Paiements

9.1 – Mode de règlement

Le paiement s'effectuera par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et celles prévues par le code des marchés publics.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours.

9.2 – facturation

Le paiement s'effectuera **après service fait** (livraison réceptionnée et conforme) sur présentation d'une facture établie en un seul original adressée à :

**Mairie de Lambesc
6 Boulevard de la République
13410 LAMBESC**

La facture comportera impérativement les renseignements suivants :

- Le nom et l'adresse du créancier
- Le numéro d'immatriculation SIRET de la société
- Le numéro de la facture et date d'établissement
- Dénomination et n° de référence du marché
- La date de notification du marché
- La désignation du matériel facturé
- L'intitulé et les références complètes du compte à créditer tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement
- Le montant HT
- Le montant et le taux de la T.V.A
- Le montant TTC

La facture devra impérativement être accompagnée **d'un Relevé d'Identité Bancaire**.

En cas de changement de relevé d'identité Bancaire ou postale en cours d'exécution du marché, le titulaire s'engage à en informer la commune de Lambesc par courrier ou mail auquel sera joint le nouveau relevé.

II – PARTIE TECHNIQUE

- Le candidat devra joindre à son offre la fiche technique du tracteur proposé.
- Le matériel livré devra répondre à l'ensemble des normes, nationales et européennes imposées, notamment en matière de sécurité.
- L'absence de la fiche technique du tracteur proposé entraînera le rejet de l'offre.
- Le candidat mentionnera la durée de la garantie standard associée au matériel sans qu'il y ait d'incidence sur son prix.

Article 10 : Obligations du prestataire

10.1 – Caractéristiques

Le tracteur proposé par les candidats devra comporter toutes les caractéristiques techniques décrites dans le présent article :

- Tracteur moteur diesel 4 cylindres
- Puissance minimale de 100 chevaux
- Capacité de relevage de 4 000 kg minimum (arrière) et 3 000 kg à l'avant
- Neutre à la pédale de frein
- 4 gammes de 6 rapports (24AV et 24AR)
- Blocage de différentiel hydraulique avant et arrière
- Vitesses rampantes pour l'utilisation d'un lamier d'élagage
- Inverseur commande à main gauche et levier de changement de vitesse sur console de droite.
- Châssis compatible avec l'attelage d'une épareuse DEXTRA M49 de NOREMAT (Fiche technique annexée au CCTP).
- Freins à disques immergés
- Direction assistée
- Masse de roue arrière gauche pour compenser le poids de l'épareuse
- Masse avant
- Prise de force arrière indépendante
- Cabine répondant aux normes ROPS et FOPS
- Cabine suspendue pour un plus grand confort
- Cabine équipée de la radio
- Présence d'un port USB en cabine
- Siège chauffeur pneumatique
- Cabine climatisée
- Capot plongeant pour optimiser la visibilité à partir de la cabine
- La vitre latérale à droite du chauffeur devra être en polycarbonate (vitre sécurisée) pour protéger le chauffeur des débris de végétaux lors du passage de l'épareuse
- Compteur digital
- Tri flash avec interrupteur en cabine
- 2 Gyrophares à Led avec interrupteur en cabine
- Coupe circuit électrique
- Phares de travail
- Pneus industriels à l'avant et à l'arrière
- Empattement 255 cm maximum permettant d'emprunter l'ensemble des chemins ruraux et communaux.

10.2 – Reprise du matériel existant

Le candidat s'engage à reprendre l'équipement suivant :

Tracteur agricole d'occasion

- Tracteur agricole de marque Newholland TS 100
- Année 2003
- Environ 12 000 h
- Visible à l'atelier des services techniques de la commune de Lambesc
- Carte grise annexée au présent CCTP

10.3 Service après-vente

Le candidat devra assurer le service après-vente.

Il devra être équipé d'un ou de plusieurs fourgons ateliers pour optimiser les interventions sur site, afin de garantir la continuité du service public.

En cas de panne nécessitant le rapatriement du tracteur en atelier, le candidat devra être équipé d'un porte engin dont la capacité de tonnage permettra le transport du tracteur.

Le candidat devra compter parmi ses collaborateurs des mécaniciens qualifiés.

Le délai d'intervention en cas de panne sera de 48h maximum à partir de la notification d'intervention par courriel.

III – PROPOSITION VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

ACQUISITION D'UN TRACTEUR NEUF AVEC REPRISE D'UN TRACTEUR D'OCCASION TS100 NEWHOLLAND.

Marché à procédure adaptée

Passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1°
du Code de la Commande Publique

Maîtrise d'ouvrage	Commune de Lambesc 6 Boulevard de la République 13410 LAMBESC
Responsable du pouvoir adjudicateur	Monsieur le Maire de Lambesc
Comptable public assignataire des paiements	Monsieur le Trésorier Principal SGC D'AIX EN PROVENCE L'Atrium Boulevard du Coq d'Argent 13098 AIX EN PROVENCE
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'art. 109 du Code des Marchés Publics	Monsieur le Maire de Lambesc ou Monsieur le Trésorier Principal (chacun en ce qui les concerne).

Article 11 : Contractant(s)

Je soussigné,

M..... Noms et Prénoms

.....

Agissant en mon nom (au nom et pour le compte de la société)

.....

.....

.....

Intitulé complet et
forme juridique de
la société

Au capital de

Ayant son siège social à

.....

Adresse complète et

.....
.....
.....

numéro téléphone

Immatriculation à l'INSEE

- Numérotation d'identité d'établissement **SIRET**
- Code d'activité économique principal (**APE**).....

Numéro d'inscription

- Au registre du commerce et des services de
- Au répertoire des métiers de

Après avoir pris connaissance du Cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi la lettre de candidature (DC1) et les attestations et déclarations prévues L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique,
M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à livrer le(s) matériel(s) dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me lie** que si son acceptation **m'est notifiée** dans le délai de **SOIXANTE (60) JOURS** à compter de la date limite de remise des offres fixée **au vendredi 28 février 2025 avant 12h00.**

Article 12 : paiement

La commune de Lambesc se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit par virement au compte ouvert au nom de :

Nom

.....

Sous le numéro Clé RIB.....

Banque

Code banque

Code Guichet

Article 13 : Proposition du candidat

Désignation du matériel	U	Q	Prix Unitaire HT en €	Montant total HT en €
Tracteur	1	1		
Reprise du tracteur d'occasion	1	1		

Le prix total TTC inclut la livraison, les frais de transport, ainsi que les prestations prévues pendant la durée de la garantie.

Montant H.T	
T.V.A 20 %	
Montant T.T.C	

Fait en un seul original

Date, cachet et signature de la société

ALe

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Lambesc, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
M. Le Maire
Bernard RAMOND

Date d'effet du marché

Reçu l'avis de réception postale de la notification du marché

Signé le

Par le destinataire